

CENTRE

Axe 1 : Prise en charge des patients et résidents

Parcours modulaire sur les fondamentaux de la prise en soin de la personne âgée : Module 4 Connaissance et bonne utilisation de la grille AGGIR

Contexte

Sera renseigné ultérieurement

Objectifs

- Connaître la définition, le cadre légal et l'utilité du modèle AGGIR
- Comprendre les impacts de l'évaluation de la dépendance sur le budget de l'établissement
- Maîtriser la méthodologie permettant une évaluation exhaustive des besoins en soins requis pour chaque résident, savoir calculer le GIR moyen pondéré (GMP), savoir classer dans la grille au bon niveau en fonction des variables
- Savoir veiller à l'actualisation de la grille pour le patient

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Programme

JOUR 1

Connaître la définition, le cadre légal et l'utilité du modèle AGGIR

- Notions de base sur la vieillesse, l'autonomie, la dépendance, les différents accompagnements des personnes âgées
- Définition de l'AGGIR et son cadre légal

Comprendre les impacts de l'évaluation de la dépendance sur le budget de l'établissement

- Présentation et fonctionnement des différents budgets attribués aux établissements
- Enjeu financier des évaluations PMP et GMP sur les effectifs

Maîtriser la méthodologie permettant une évaluation exhaustive des besoins en soins requis pour chaque résident (calcul du GIR moyen pondéré -GMP-)

- Les 6 groupes iso-ressources
- Connaître et maîtriser l'outil AGGIR, les variables discriminantes
- Utilisation des adverbes spontanément, correctement, habituelle et totalement
- Codifier chaque variable avec le bon adverbe

Savoir veiller à l'actualisation de la grille pour le patient

- Rythme d'évaluation et de mise à jour de la grille AGGIR
- Analyse de la traçabilité des dossiers de soins dans la perspective de l'évaluation

½ JOURNEE A DISTANCE : REX

Ateliers d'exercices pratiques à partir du retour d'expérience des participants

- Chaque participant expose au groupe des cas rencontrés dans son quotidien lors de la période d'intersession.
- Codification du cas en cas. Puis, débriefing en groupe.
- Correction en grand groupe
- Le nombre de cas étudiés constitue un établissement fictif. Après l'évaluation de tous les cas, les participants calculent individuellement le GMP de l'établissement fictif

Public

Tout professionnel exerçant auprès des personnes âgées

Exercice

2025

Code de formation

H135

Nature

AFR

Organisé par

ALTAFORMA

Durée

NON CONNUE A CE JOUR